



Liste des Maîtres/tresses et des Chiens habilités.

Concerne la convention entre :

« Association cynophile, club »

et

« Structure d'accueil pour l'activité »

Les maîtres/tresses et les chiens ci-dessous sont habilités à intervenir
dans la structure susnommée, en tant que Chiens Visiteurs :

Nom du/de la bénévole:	Nom de son/ses chien/s:

Fait, le _____ à _____

Le/La Président/e de

Signature et cachet :